**Compte-Rendu du Conseil d'Ecole de Paul Bert Elémentaire du 07/11/2019**

**Présents:**

* Directeur de l’école : M.Piffard
* Enseignants : Mme OLIE, Mme LESPRIT-MAUPIN, Mme LEFORT, Mme MOUVEROUX, Mme GARNIER, Mme JACOB, Mme MAURY, Mme CELISSIER, Mme CHULIO, Mme BINET, M. RAT, Mme CLAISSE, M. LOPES, Mme GANNE, Mme AISSA, Mme ROYER STEFFEN, M.ELLOH
* DDEN : M.Fichet (qui a présenté le rôle des DDEN : fonction d'appui pour l’école, la mairie, les familles dans le cadre de l'éducation des enfants  voir P.J) ;
* Pour la FCPE : M. CALLICO et Mme MAGNAN.

Observation étant ici faite que l’émargement fait par Monsieur Bertrand MASSON pour Madame Isabelle MASSON, absente au dit Conseil, est irrégulier au vu des règles de fonctionnement. La feuille d’émargement est paraphée en ce sens. Monsieur Bertrand MASSON n’étant ni titulaire, ni suppléant, ni invité, il ne peut être tenu compte de sa présence.

De ce fait, seul le vote fait par Monsieur Bertrand MASSON ne pourra pas être pris en compte. Ainsi, la régularité du reste du présent Conseil d’Ecole est confirmé.

* Pour l’API : Mme DELERUE, Mme CRESPO, M. BERTRANDY, Mme LEGRET-GONTIER, Mme POMMELLET, Mme SIN, Mme SEMERIL, Mme MARGEZ, M. VIAL, Mme CIZERON, Mme GANIVET
* Pour la Mairie : Mme COLOMBEL (en cours de séance compte tenu de la tenue de plusieurs CE le même jour, donc celui de l’école maternelle Paul Bert), Mme Olivier.

*Sont excusées : Mme VELLEAUS (directrice périscolaire Paul Bert Elementaire), Mme PEREZ (directrice adjointe périscolaire Paul Bert Elementaire), Mme MAGNAT (enseignante), Mme CANEDO (enseignante), Mme LHEUREUX (infirmière scolaire)*

**Date du CE**

Préalablement, Monsieur Piffard indique le Conseil d’Ecole (CE) initialement prévu le 17 octobre a dû être reporté à la demande de l’Inspectrice à la semaine du 4 au 8 novembre. C’est pour cette raison que plusieurs CE ont eu lieu le même jour. M. Piffard a indiqué qu’il veillera à ce que les prochains CE ne soient pas en même temps que ceux de la maternelle.

**1- *Bilan rentrée***

Effectifs: 453 élèves sans fermeture de classe. 7 ou 8 élèves de moins que l’année passée.

Cette année, l’accueil des nouveaux enfants s’est fait par des chorales composées des élèves de l'an dernier (opération « la rentrée en musique » voulue par le Ministre)

**2- *Règlement intérieur :***

*Page 1*:

Modifications apportées :

* APC --> suite au recadrage par l’éducation nationale, les APC seront prévues uniquement pour le soutien en français et maths et aucune autre activité --> enlever "aide au travail personnel..."
* Modification des horaires.
* Précision de l’existence des stages remise à niveau en avril et août.
* Inscription et fréquentation. Concernant les enfants qui partent en vacances en dehors des périodes scolaires.
* ajout : "les absences répétées seront remontées ... --> ...via IEN de circonscription" ;
* ajout : "sans nouvelles pendant 48h... --> le calendrier national des vacances scolaires doit être respecté par les familles"

*Page 2:*

Ajouts :

* Principes éducatifs : "... les livres neufs détérioré par les élèves devront être remplacés ou remboursés".
* Nouveau paragraphe : application du protocole national dans le cadre du harcèlement.
* Les objets connectés ne sont pas acceptés à l'école. Ni les téléphones, ni les montres connectés, et de manière générale tout objet connecté.

*Page 3* :

Concertation « la rencontre pour le premier livret permettra de rendre compte aux familles des résultats de leurs enfants ».

Après discussion, le règlement modifié est approuvé à l’unanimité des membres du Conseil d’Ecole.

**3- *PPMS*:**

Concernant l’exercice, qui a eu lieu le 7 octobre 2019 :

* Problème du signal. Pas de signal qui permette que tous les enseignants soient bien prévenus de l’alerte « intrusion ». La mairie est au courant. Quelques suggestions : création d’un groupe Whatsapp « enseignants » (parents), utilisation d’une corne de brume, fermeture simultanée des volets de chaque classe.
* Les enfants sont restés silencieux sous les tables pendant 20 minutes, éloignés des fenêtres. Chaque enseignant a trouvé un signal pour alerter les élèves : bras croisés sur la poitrine. Les enfants réagissent dans chaque classe à ce signal. Ils sont cachés, se taisent. Cependant, les manteaux restent toujours visibles. D’autres exercices auront lieu pendant l’année scolaire afin que les élèves s’habituent au signal.
* 28/11/19: prochain exercice au niveau départemental probablement le matin (informations à suivre sur le blog de l’école). Le champ de cet exercice est plus large (nuage toxique…). L’alerte se fait avec un sifflet. La durée de l’exercice sera d’une heure, une heure et demie. Tous les accès et appels seront bloqués. Les parents seront invités à décaler les rendez-vous extérieurs.
* L’école est divisée en zones. La communication entre les chefs de zone (enseignants) se fait via talkie-walkie (problèmes d’interférences). Par exemple, ils recensent les absents et les communiquent à l’académie.
* Le document descriptif relatif à ces exercices sera à disposition des parents auprès de M. Piffard.

**4- *Fonctionnement de l'école:***

* Evaluations nationales CP et CE1

- Les évaluations (3 séquences de français et 2 de maths) des CP et CE1 ont eu lieu entre les 16 et 27 septembre 2019. Les résultats sont en cours de retour aux familles.

- Du 20 au 31 janvier 2020: Une 2ème évaluation des CP aura lieu.

- Pour les élèves en difficulté, des rendez-vous ont déjà eu lieu ou auront lieu prochainement. Les résultats des évaluations sont remontés de façon anonyme. Pour l’instant, il n’y a pas eu trop de « bugs ».

* Livrets scolaires

- 2 livrets scolaires seront mis à disposition des parents via internet: l’un fin janvier et l’autre fin juin. Il n’y a plus de livret « papier ».

- A ce jour, seulement 23% environ des parents ont créé un compte (sur l'ensemble de tous les enfants inscrits). Le Directeur n’a pas accès à l’application EduConnect et ne peut aider à l’inscription. Durant l’été dernier, seules 5 ou 6 familles ont demandé de l’aide pour se connecter.

- Remarque de M. Fichet : Selon l’Insee, 19% des 15 ans et plus ne savent pas utiliser internet

- Des RdV parents/enseignants seront proposés entre le 27/01/2020 et le 01/02/2020 (matin, midi ou soir) pour présentation sur écran et discussion autour du livret. Comme l’an dernier, il sera recommandé aux parents de regarder le bulletin sur le site avant le rendez-vous.

- Un rappel dans les cahiers de correspondance sera fait pour l’accès des livrets scolaires via internet.

- Remarque : comme le relèvent plusieurs enseignants,  on ne peut réduire cette non-consultation des livrets informatisés seulement à un problème de connexion, puisqu’il y a aussi des carnets de correspondance qui ne sont "jamais" signés.

- Le directeur et les enseignants recommandent aux parents de télécharger et enregistrer les bulletins, voire d’en garder une copie imprimée chez eux.

* *UPE2A: Mme CELISSIER*

A ce jour, il y 8 élèves cette année. Il y en avait 22 élèves en fin d’année dernière.

Toutefois, il convient de préciser que comme tous les ans, des élèves arrivent en cours d’année et le nombre d’élèves peu augmenter en cours d’année.

Il est ici rappelé que la classe UPE2A accueille les élèves de Bois-Colombes quels que soient leur secteur et peuvent également accueillir ceux de la Garenne-Colombes, qui n’a pas de classe UPE2A et que l’année suivante, les élèves regagnent leur école de secteur ou de leur ville.

4 anciens élèves de l’année passée bénéficient d’un soutien linguistique.

Les CP sont pris en charge 1h30 par jour et pour les autres niveaux en alternance demi-journée / leur classe.

RASED: voir petite brochure en pièce jointe. Cette dernière a été donnée à chaque famille.

On dispose à Paul Bert d’une psychologue scolaire (Madame MUGNIER), d’un maître G (Mme CAYLOU).

On note l’arrivée d’un médecin scolaire, Mme FOURGOUX, présente le vendredi.

L’école a également une infirmière, Mme LHEUREUX, basée en permanence sur le groupe scolaire Paul Bert (réel effort de la municipalité, ce qui est apprécié surtout avec 35 PAI).

*Enseignement de l’allemand :*

Pour l’instant, il n’y a toujours pas d’information.

S’il devait y avoir la mise en place d’un enseignement de l’allemand, toutes les classes de cm2 seront concernées.

Il est rappelé que l’admission au collège en classe bilangues n’est pas assujettie à un enseignement préalable en école élémentaire.

**5- *Périscolaire*:**

Pour l’Études: 1 enseignant pour 18 élèves. Cela représente, selon les soirs, entre 6 et 9 classes. Entre 95 et 143 élèves fréquentent l’étude.

L’association « Le bon départ » intervient tous les lundis et jeudis : 22 élèves pris en charge.

Modules: voir note préparée par Mme VELLEAUS qui sera transmise par la mairie via M.PIFFARD.

**6- *La coopérative* :**

La coopérative a récolté 10.255€ de dons pour l'ensemble des familles.

La répartition prévue est de 22€ par élève par classe. A cela, sera ajouté un petit bonus de 4 à 5 € par élèves sur les fonds restant de l’an dernier, ce qui fait environ 26 à 27 € par élève par classe.

Grâce à ces dons, les investissements suivants seront réalisés: achat d'une sono avec micro HF, CD, massicot, petite imprimante pour salle des maîtres.

Et il restera 4000-5000€ avec assurance à payer encore d’environ 800-900€. L’assurance et la cotisation de l’OCCE représente à peu près 1,20€ par élève.

La vente des photos de classe a rapporté 976€, qui couvrira l’assurance et la cotisation à l’OCCE.

Les comptes ont été vérifiés par 2 parents et 3 enseignants. Le tout a été transmis à l’OCCE. M. Piffard rappelle que les comptes sont disponibles auprès de lui.

Monsieur Piffard évoque une petite mésaventure (suite à une fraude sur chéquier sans conséquence pour les comptes) gérée et réglée par lui-même.

**7- *Présentation des projets à l'école : climat scolaire et développement durable***

Concernant le climat scolaire :

* Mise en place de RdV mensuels avec les représentants des APE, dont le calendrier a déjà été approuvé par les parties prenantes. Les rendez-vous seront d’environ 20-30 min.

Le 1er est prévu début décembre.

* Les conseils des délégués de classe ont été remis en place depuis l’année dernière : 6 réunions sont prévues avec un peu plus de temps que les années précédentes, mais seulement un représentant par classe (sur les 2 élus) sera présent.

Le 1er conseil aura lieu le 18/11/2019. Il permettra la validation du travail fait dans les classes (notamment le vote du règlement de la cour et celui des sanctions/réparations). Et en complément, 1 boîte à idées (non anonymes) sera mise à disposition à côté du bureau du directeur sur des temps définis.

Des réponses devraient être apportées pour 2ème conseil.

* Des réunions régulières sont prévues avec les personnels du centre des loisirs de façon à être le plus en cohérence possible tant au niveau du fonctionnement que des sanctions.
* Des interventions avec l’officier de Prévention du commissariat de police d'Asnières sont souhaitées, mais cela s’avère compliqué car ce dernier est très sollicité. La police municipale sera également sollicitée.
* Fin mars 2020: intervention lors de la journée contre racisme et antisémitisme. Il est prévu de faire appel aux associations agréées EN ou à la réserve citoyenne.
* Aujourd'hui 07/11/19: Une intervention sur cyber-harcèlement a eu lieu pour tous les élèves. Chaque classe devra réaliser une affiche. Un numéro national a été porté à la connaissance des élèves.
* Intervention de l’association ODAAS à nouveau souhaitée cette année (l’an dernier leur venue dû être annulée pour cause de canicule).
* En mars : semaine de presse et des médias. Des journalistes ou anciens journalistes seront présents. Le but sera de sensibiliser aux dangers d’internet et des réseaux sociaux.

*Sur le développement durable :*

* L’école souhaite, avec accord de la ville et grâce au budget de la coopérative, améliorer la qualité de vie à l’école par l’embellissement de la cour. Les enfants respectent bien les entourages des arbres. Les jardiniers seront sollicités pour cet embellissement. Une rencontre est prévue mi-novembre.
* L’école souhaite, en accord et avec l’aide de la ville, mettre en place le tri sélectif. Des formations des personnels concernés sont en cours d’élaboration à la mairie. A coordonner avec les femmes de ménage et les agents de la ville.
* Des actions ponctuelles sont en cours de réflexion : Idée d'une journée zéro déchet, journée de la propreté.
* Idée de création d'affiches par les élèves sur le développement durable.
* Créations de décorations issues du tri sélectif et de récupérations à l'occasion de Noël.

*Autres projets (majoritairement en cours de présentations/approbations):*

* Ecole cinéma.

4 classes y participent (1 CM1, 2 CM2 et UPE2A).

* Classes découverte pour les 3 CE2 validées.
* Toujours piscine et activités terrestres au gymnase.
* Jardinage pour 7 classes.
* Projet monotype: gravure-peinture (CM1a)
* Projet patrimoine sur la Résistance à Bois-Colombes (CM2a et CM2b)
* Bois-Colombes ville baroque (CPb)
* Atelier danse hip-hop... « Dance and speakeasy ». C’est le seul atelier validé à ce jour car il nécessitait une réponse rapide (CM1b)
* Projet nouvelle terre: un monde nouveau (CE1b et CE1c)
* Visite commentée et historique de la mairie et du quartier centre-ville pour les 3 CE2.
* Projet ODAAS pour toutes les classes.
* Dans le cadre de la semaine européenne de la banque au mois de mars : Mme Pommellet, parent API, présente le projet "j'invite un banquier dans ma classe" qui vise à sensibiliser les cm1-cm2 sur les aspects budgets et gestion des finances. L’intervention s’articule autour d’un jeu collaboratif de plateau pendant 1h30 environ.

C’est l’occasion de faire des maths et de réfléchir sur la gestion de son argent. Ça n’est pas du tout un cours de moral ou de démarchage commercial. Le banquier signe une charte éthique. Il ne parle pas de son métier ni de son réseau bancaire. Une autorisation doit être signée par M. Piffard. Cette opération a lieu de janvier à juin avec temps fort en mars (semaine européenne de l’argent). Cela peut concerner les classes de CM1 et CM2. Cette année, c’est la 6ème opération. Les enfants sont en général contents d’aborder ces sujets. Des vidéos d’explication et de témoignages existent.

Les enseignants intéressés par ce projet sont invités à se manifester.

L’année dernière, cette intervention avait eu lieu dans la classe de Mme Chulio, alors enseignante de CM1 et avait été appréciée. Elle avait d’ailleurs été évoquée lors du dernier conseil d’Ecole de l’an dernier.

S’agissant du périscolaire : Claire Velleaus ne pouvant être présente ce soir, une réunion aura lieu dans chaque école avec les têtes de liste.

L’ordre du jour étant épuisé, la réunion est terminée.